



## Une visite au musée du quai Branly

Cette année, les rapports annuels 2006 du Groupe BANK OF AFRICA se font l'écho d'un événement qui a eu lieu à Paris le 23 juin 2006 : l'ouverture du musée du quai Branly.

Dédié aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, ce musée est un lieu de valorisation et de préservation des collections autour desquelles il a été conçu par l'architecte Jean Nouvel.

Ces collections révèlent à un public venu du monde entier, de purs chefs d'œuvres comme de

simples objets de la vie quotidienne, tous miroir d'une extraordinaire diversité culturelle.

## Les couvertures

L'emblème de la BANK OF AFRICA représente une "poupée de fécondité" Ashanti stylisée. La fertilité étant un symbole universel de prospérité, les pages d'accueil des rapports sont illustrées d'objets, d'aspects très variés, liés à ce thème.

## Remerciements

La BANK OF AFRICA remercie Monsieur Stéphane Martin, Président du musée du quai Branly, la Direction du développement culturel et en particulier Hélène Cerutti, Céline Martin-Raget et Agathe Moroval, pour le prêt des photos montrées dans ces rapports et la cession exceptionnelle de leurs droits d'utilisation.

© Tous droits réservés.

## Maternité Yacouba

Dan. Ouest de la Côte d'Ivoire. Milieu du XXe siècle. Bois, aluminium, fibres végétales, pigments. 63,5 x 20,5 x 16 cm. Ce chef d'œuvre est attribué à l'artiste de renom Zlan, né à Belewale en pays we, mort en 1960.

Caractéristique des effigies d'épouses défuntes, mères prolifiques, dont le mari commanditait le portrait et entretenait la mémoire, cette statue détient un pouvoir spirituel de fertilité.

Le visage est surmonté d'une coiffure à double coque prolongée de mèches en fibres végétales tressées.

Les yeux sont soulignés de blanc au kaolin, propre aux femmes initiées. La bouche s'entrouvre sur des dents en métal. Bracelets, colliers, sandales de chef et scarifications sur le torse révèlent le haut rang du modèle.

N° inventaire : 73.1963.0.163

© musée du quai Branly, photo Patrick Gries/Valérie Torre

## Le mot de la Directrice Générale



Malgré l'arrêt des hostilités et la signature de plusieurs accords politiques, l'année 2006, tout comme les précédentes, n'a pu voir ni la réunification du pays ni l'organisation d'élections.

Demeurant dans un contexte d'instabilité socio-politique marqué par diverses crises, l'économie ivoirienne a cependant encore fait preuve d'une grande résistance.

Dans cet environnement, la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE) a enregistré des résultats encourageants qui se traduisent par l'augmentation de la taille de son bilan, lequel atteint 121,6 milliards de F CFA au 31 décembre 2006, contre 110,6 milliards de F CFA au terme de l'exercice précédent.

La part de marché des ressources de la Banque au sein du système bancaire ivoirien s'est par ailleurs encore améliorée, et est évaluée à 6,7 % à fin décembre 2006.

Concernant l'activité de crédit, la BOA-CÔTE D'IVOIRE a réussi à accroître son portefeuille tout en maintenant une politique sélective et rigoureuse, en dépit d'une conjoncture peu propice au développement des emplois.

Les produits d'exploitation affichent une poussée significative de 10 %, à 11 604 millions de F CFA. Cette bonne performance a permis d'observer une hausse du Produit Net Bancaire de 13 %, à 7 434 millions de F CFA.

Les charges d'exploitation s'établissent pour leur part à 9 847 millions de F CFA contre 10 272 millions de F CFA en 2005, soit un léger recul de 4 %. Ces charges intègrent une dotation nette aux provisions de 2 115 millions de F CFA, qui s'inscrit parfaitement dans la politique d'assainissement des actifs de la Banque, entamée depuis maintenant quatre ans.

Les réalisations de l'exercice font ressortir un bénéfice net de 1 332 millions de F CFA, en forte croissance, de 83 %, par rapport à celui de l'année 2005, imputable principalement à l'amélioration notable du Produit Net Bancaire de 838 millions de F CFA.

Le développement de la Banque s'est également traduit par une augmentation de son capital social de 500 millions de F CFA, porté ainsi à 3 milliards de F CFA et par l'ouverture de deux nouvelles Agences à Abidjan.

Tous ces atouts ont permis de confirmer la bonne notoriété de la BOA-CÔTE D'IVOIRE, de conforter la place qu'elle occupe au sein du système bancaire ivoirien, et de travailler pour les exercices prochains à des résultats toujours meilleurs, grâce à la mobilisation et

la motivation des collaborateurs de la Banque ainsi qu'au soutien et à l'engagement de ses actionnaires qu'il faut ici remercier.

**Lala MOULAYE**

Directrice Générale

## **Faits marquants**

Exercice 2006

### **Avril**

- Participation, à Nairobi, aux rencontres BANK OF AFRICA 2006 pour les cadres du Réseau.

### **Août**

- Mise en circulation des cartes SESAME sur les comptes d'épargne.

### **Novembre**

- Affiliation au réseau Western Union en tant qu'Agent Général.

### **Décembre**

- Augmentation du capital social, passant celui-ci de 2,5 milliards à 3 milliards de F CFA.
- Ouverture de deux nouvelles Agences à Marcory et Zone 4, quartiers d'Abidjan.
- Prise de participation dans AFRICINVEST, fonds d'investissement panafricain.
- Nomination d'un nouveau Directeur Général, Mme Lala Moulaye.

## Chiffres clés exercice 2006

Activité	
Dépôts clientèle*	91 597
Créances clientèle*	69 129

Résultat	
Produit Net Bancaire *	7 434
Charges de fonctionnement *	3 492
Résultat Brut d'Exploitation *	3 502
Résultat Net *	1 332
Coefficient d'exploitation (%)	52,9

Structure	
Total Bilan *	121 646
Fonds Propres après répartition *	5 712
Fonds Propres/Total Bilan (%)	4,7
Effectif moyen pendant l'exercice	118

Au 31/12/2006

(\*) En millions de F CFA

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 8 membres, est actuellement composé comme suit :

- Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN) représentée par Benoît MAFFON
- SIDAM, représentée par Tiemoko KOFFI
- STAMVIE représentée par Guy Adama CAMARA
- Ousmane DAOU
- Léon NAKA
- Francis SUEUR
- Yawo Noël EKLO

## Capital

Au 31 décembre 2006, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	73.6 %
BANK OF AFRICA - BENIN	1.9 %
ATTICA S.A.	4.1 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)	2.5 %
ACTIONNAIRES NATIONAUX	13.2 %
AUTRES ACTIONNAIRES	4.7 %

## **Rapport du Conseil d'Administration**

A l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 avril 2007 pour l'exercice social 2006.

### **Le cadre économique et financier de l'exercice 2006**

**L'économie mondiale** est restée bien orientée, entraînant avec elle un net rebond du commerce international. En effet, les prix du pétrole ont nettement reflué depuis le mois d'août 2006, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages et améliore la situation financière des entreprises.

**Aux États-Unis**, le taux de croissance supérieur à 3 % en 2006, devrait connaître une baisse de 1 % en début 2007 et l'acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre de 2007 serait de 1,6 %.

**En Amérique latine**, la croissance économique est passée de 4,3 % en 2005 à 4,8 % en 2006, en rapport avec la bonne tenue des investissements directs étrangers et surtout les prix élevés des matières premières exportées comme le pétrole, le café et le cuivre.

**En Asie**, le Produit Intérieur Brut (PIB) attendu serait en hausse de 8,7 % en 2006 contre 9,0 % en 2005 en rapport avec la performance de l'économie chinoise dont la croissance est estimée à 10,7 % en 2006, soit le taux de progression du PIB le plus élevé depuis 1995, à la faveur du dynamisme des investissements et des exportations. Cela fait quatre années de suite que la Chine, désormais quatrième économie mondiale, connaît une croissance à deux chiffres de son PIB.

**Dans la zone euro**, après avoir connu quatre ans de croissance molle, l'activité économique renoue avec une progression plus soutenue du PIB, aux alentours de 2,5 %, s'appuyant sur la vigueur de la demande intérieure, tirée par la vitalité de l'investissement des entreprises.

**En Afrique**, l'économie a continué de progresser au rythme de 5,4 % en 2006, grâce aux recettes exceptionnelles générées par la hausse des cours du pétrole et des autres matières premières. Cette tendance est observée pour la sixième année consécutive, toutefois cette progression, à un tel niveau, ne bénéficiera pas à tous les pays.

**Dans la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)**, le taux de progression du Produit Intérieur Brut s'établirait à 3,3 %, en termes réels en 2006, en repli par rapport au taux de 4,0 % enregistré en 2005. Cette décélération de l'activité économique serait imputable à l'environnement économique et socio-politique actuel, affecté par la baisse des cours des matières premières, et la persistance des tensions socio-politiques en Côte d'Ivoire. A cela s'ajoute la lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles.

**En Côte d'Ivoire**, le taux de croissance réel du Produit Intérieur Brut (PIB) initialement prévu à 1,8 % a été révisé à 1,2 % au terme de l'exercice 2006. Cet écart par rapport à l'objectif de croissance est imputable au retard accusé par le processus de normalisation,

aux difficultés rencontrées par le secteur secondaire, ainsi qu'aux résultats moins importants que prévu enregistrés au niveau des exportations et de la production pétrolière. Toutefois, l'économie ivoirienne a bénéficié du dynamisme du secteur primaire grâce au cours élevé du pétrole et de la bonne tenue du secteur tertiaire.

**Le secteur primaire** a poursuivi en 2006, sa progression sur un rythme soutenu de 5,5 %, grâce principalement à l'expansion de la production minière et pétrolière, de 35,8 %.

**Le secteur secondaire** a subi, en 2006, une contraction estimée à 6,2 %, après un redressement sensible observé en 2004 et 2005. Le recul de la production industrielle est attribuable, d'une part, à la chute de 16,4 % de la production agroalimentaire en rapport avec les difficultés financières dans les filières sucre et palmier à huile, et, d'autre part, à l'affaiblissement des branches " textiles ", de 27,5 %, du fait de la concurrence des produits asiatiques, " bois ", de 38 % en rapport avec la réduction des coupes après trois années d'abattage incontrôlé, et " chimie ", de 1,3 % en liaison avec les problèmes de débouchés.

**Concernant le secteur tertiaire**, les estimations réalisées en 2006 font état d'un redressement de 1,9 % impulsé par les télécommunications et le commerce en progression respective de 12,5 % et 3,6 %. Cependant, ces performances ont été atténuées par le tassement de la branche des autres services marchands, en repli de 1,8 %.

**La consommation finale**, en termes réels, serait légèrement en hausse de 0,6 %, malgré le recul de la consommation des ménages, de 2,0 %, en 2006. Le rattrapage de la consommation finale serait attribuable au rebond de la consommation publique, de 15,6 %.

**Les investissements** ont enregistré en 2006 une baisse de 4,9 % du fait de la persistance de la crise, de la raréfaction des crédits bancaires et de l'assèchement des financements extérieurs. Cette diminution s'étend aux investissements privés et publics qui ont régressé respectivement de 6,0 % et de 2,1 %. Le taux d'investissement s'est ainsi établi à 8,5 % du PIB.

**Au plan des échanges extérieurs**, les exportations de biens et services ont enregistré une hausse de 1,7 % tandis que les importations ont accusé une légère baisse de 1,8 % en 2006.

**Le marché boursier** a terminé l'année 2006 en légère baisse. En effet, l'indice BRVM composite est passé de 112,68 à 112,65 points en 2006, soit un repli de 0,03 %, tandis que la BRVM 10 a cédé 12,6 % pour s'afficher à 130,95 contre 149,87 points l'année précédente. Cette situation résulte de l'évolution des indices sectoriels suivants : BRVM Industrie -3,28 %, BRVM Services Publics +32,53 %, BRVM Finances -47,15 %, BRVM Transport +46,91 %, BRVM Agriculture +89,27 %, BRVM Distribution +20,20 %.

Cependant la capitalisation boursière des 40 titres cotés a enregistré, au terme de l'année 2006, une hausse de 69 % pour s'établir à 2 067 milliards de F CFA, du fait de

l'introduction du titre Ecobank Transnational Incorporated à la cote de la BRVM et des plus-values significatives observées sur certains titres tels que SONATEL SN, SAPH CI, SGB CI ou BOA-NIGER.

**Les prévisions macro-économiques** pour l'année 2007 tablent sur une progression graduelle du processus de normalisation du contexte socio-politique. Dans ces conditions, et en l'absence de financements extérieurs nouveaux clairement identifiés et rapidement mobilisables, la croissance continuera d'être portée par le dynamisme du secteur de l'extraction pétrolière et du secteur de la téléphonie, ainsi que par la poursuite ou le lancement des grands chantiers publics comme le transfert de la capitale, le prolongement de l'Autoroute du Nord et la construction du pont de Jacquville.

**Le secteur primaire** devrait croître à un rythme moins important qu'en 2006, en raison principalement du ralentissement du rythme de croissance de l'extraction minière.

**Dans le secteur secondaire**, la plupart des branches devraient connaître une évolution plus favorable qu'en 2006. L'industrie bénéficie d'une attention particulière de la part du Gouvernement qui a déjà pris un certain nombre de mesures de sauvegarde et accordé des incitations additionnelles.

**Dans le secteur tertiaire**, les télécommunications devraient progresser au même rythme que les années précédentes, 12,5 % de croissance sont attendus en termes réels en 2007, grâce à l'arrivée sur le marché de nouveaux opérateurs. Ce dynamisme combiné à la bonne tenue du transport et du commerce, en accroissement respectif de 1,9 % et 3,2 %, devrait porter la croissance dans le secteur tertiaire à 1,6 % malgré la baisse des services, de 2,1 %.

Comme corollaire, la croissance devrait dans ces conditions se situer à un niveau de 1,5 % en 2007.

## **Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2006**

**L'exercice 2006** s'est traduit, pour la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE), par un nouvel essor de la taille de son bilan, lequel est passé de 110,4 milliards de F CFA à 121,6 milliards de F CFA, en hausse de 10,1 %.

Cette augmentation, deux fois plus forte que celle de l'année précédente, peut apparaître paradoxale dans un contexte politico-économique qui a continué de se dégrader, d'une part, et une concurrence particulièrement vive entre les banques, d'autre part, marquée notamment, par l'ouverture de deux établissements bancaires supplémentaires, portant à 18 le nombre de banques exerçant en Côte d'Ivoire.

**L'ouverture de deux nouvelles Agences de la BOA-CÔTE D'IVOIRE à Abidjan**, intervenue en fin d'exercice, n'a pas eu d'influence sur les chiffres des ressources. Elle en aura très certainement, en 2007, d'autant que ces ouvertures se sont accompagnées d'une campagne publicitaire de grande envergure.

**Le total des dépôts collectés auprès de la clientèle** a atteint 91,6 milliards de F CFA, représentant un taux de réalisation des objectifs de 104 %. Ce chiffre traduit un rythme de progression qui ne faiblit pas, tant s'en faut, puisqu'il marque une hausse de 19,6 % par rapport à l'exercice 2005. Pour autant, cette évolution ne doit rien à la campagne cacaoyère dont la Banque n'a, une nouvelle fois, pas tiré profit, la clientèle de ce secteur n'ayant pas répondu à ses attentes. La grande majorité des ressources de la Banque est issue des comptes commerciaux, lesquels ont atteint 80,6 milliards de F CFA, en progression de 27,8 % par rapport à l'exercice précédent, tirant leur source des opérations passées avec l'État de Côte d'Ivoire, dont les dépôts sous forme de compte séquestre garantissant des opérations de crédit s'élevaient en fin de période à 9 milliards de F CFA environ.

**Le volume des ressources d'origine non commerciale**, conformément à la prévision, ont régressé significativement de 19,2 %, passant de 13 milliards de F CFA à 11 milliards de F CFA. Ce chiffre reste, nonobstant, supérieur de 7 % à l'objectif fixé.

**Le volume des engagements**, toutes natures confondues, a légèrement augmenté au 31 décembre 2006, passant de 81,3 milliards de F CFA à 84,7 milliards de F CFA.

**Les engagements directs**, avec un total de 69 milliards de F CFA, sont en très léger retrait de 1 %, par rapport à l'exercice précédent, mais accusent un retard beaucoup plus significatif, de 12 %, avec le budget. L'explication de cette contre performance est à imputer à toutes les natures d'engagements directs, à l'exception toutefois des prêts à court terme, qui ont bénéficié de la mise en place de prêts de montants particulièrement élevés.

**Les engagements** par signature se sont maintenus à un niveau similaire à celui de l'exercice précédent, soit 15 milliards de F CFA, ce qui constitue, en soi, une bonne performance, car, comme pressenti, la demande de cautions sur marchés, et notamment dans le secteur des Bâtiments et des Travaux Publics (BTP), s'est effondrée, faute d'investissements nouveaux. Ce type d'engagement a pu être compensé par une hausse inattendue des crédits documentaires et des traites avalisées.

**Les produits d'exploitation de la Banque** se sont appréciés de 10,3 %, passant de 11,6 milliards de F CFA à 12,8 milliards de F CFA. On notera que leur progression est deux fois plus forte que celle des charges.

Autre satisfaction, les deux composantes de ces produits, les produits de trésorerie et ceux issus des crédits et des opérations avec la clientèle, ont participé toutes deux à ce bon résultat.

**Les produits de trésorerie** se sont, toutes composantes confondues, chiffrés à 1 315 millions de F CFA, en augmentation sensible de 347 millions de F CFA, soit 36 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette catégorie de produit entre pour 11,5 % dans le total des produits d'exploitation, hors éléments exceptionnels. Les revenus issus des

opérations avec le Trésor Public Ivoirien, dénouées conformément aux prévisions, sont venus gonfler le volume des revenus issus de cette nature de produits.

**Les intérêts générés par les crédits à la clientèle** ont atteint 10,1 milliards de F CFA et se répartissent en intérêts sur crédits, pour 7,2 milliards de F CFA et commissions sur opérations, pour 2,8 milliards de F CFA. Ces dernières, déjà exceptionnellement élevées, se sont maintenues à leur niveau de l'exercice précédent, tandis que les premiers se sont appréciés de 10 %, passant de 6,6 milliards de F CFA à 7,2 milliards de F CFA.

**Les charges d'exploitation** totalisent un montant de 11,2 milliards de F CFA, en hausse de 5,2 % comparé à celui de 10,7 milliards de F CFA enregistré au 31 décembre 2005.

**En valeur relative**, comme en valeur absolue, on relèvera une décélération du rythme de progression de ces charges, d'un exercice à l'autre.

**Les charges de trésorerie et le coût des ressources** interviennent à concurrence de 35,8 % du total des charges d'exploitation, à hauteur de 4 milliards de F CFA.

**Les frais généraux**, frais de personnel inclus, s'élèvent à 3,5 milliards de F CFA et ne participent au total des charges qu'à concurrence de 31 %, taux exceptionnellement faible pour ce secteur d'activité.

La dotation aux provisions sur les créances en souffrance s'est révélée encore une nouvelle fois d'un montant particulièrement élevé, 2 209 millions de F CFA, dont près de la moitié affectée à la couverture complète et définitive du risque KARITE SA.

**Le Produit Net** Bancaire s'accroît logiquement très fortement, passant de 6 596 millions de F CFA à 7 434 millions de F CFA

**Le résultat brut d'exploitation** dont le montant s'élève à 3 502 millions de F CFA connaît, lui aussi, une hausse sensible, les produits de l'exercice augmentant deux fois plus que les charges.

**La dotation aux amortissements** s'est élevée à 440 millions de F CFA.

**Au cours du quatrième trimestre**, la Banque a adopté un nouveau Plan Triennal de Développement (PTD), dont les options stratégiques sont :

- devenir une banque de référence en Côte d'Ivoire,
- accroître la maîtrise des risques de toute nature,
- augmenter la rentabilité de la Banque,
- améliorer le professionnalisme des agents.

**LA BOA-CÔTE D'IVOIRE** a également procédé à une nouvelle augmentation du capital, de 500 millions de F CFA, pour le porter de 2,5 milliards de F CFA à 3 milliards de F CFA.

**Ce renforcement** des fonds propres, le troisième depuis 2002, accompagne la Banque dans son évolution, en lui donnant les moyens de se développer à un rythme certes rapide, mais toutefois compatible avec ses ambitions et ses capacités.

Au vu du résultat de 1 331 680 746 F CFA, les membres du Conseil d'Administration proposent aux actionnaires le versement d'un dividende de 20 % du capital, soit 600 millions de F CFA et le report en réserve du reliquat.

Malgré une conjoncture toujours défavorable aux affaires, la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE a montré une nouvelle fois sa capacité de résistance et une faculté à s'adapter et à innover qui ne faiblit pas au fil des années, au contraire, puisque l'exercice 2006 aura permis à la Banque, pour la première fois, de présenter à ses actionnaires un résultat bénéficiaire après impôts, supérieur au milliard de F CFA.

Ce bon résultat n'aurait pas été possible sans le travail, dont il convient de souligner la qualité, d'un personnel compétent, motivé, et uni, qu'il faut remercier et encourager.

## *Rapport des Commissaires aux Comptes*

### *Rapport général des commissaires aux comptes*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

#### **Pertes d'actifs**

La Banque a subi des pertes évaluées à 217 millions de F CFA consécutives à un hold-up intervenu à l'Agence de Biétry (85 millions de F CFA) et diverses fraudes (132 millions de F CFA).

La Direction de la Banque a déclaré ces sinistres à son assureur et n'a constitué une provision que pour la quote-part de pertes qu'elle estime non couverte par l'assurance, soit 23 millions de F CFA.

Les différentes enquêtes et actions en cours n'ont pas connu de dénouement à la date de ce rapport.

## Braquage à la BCEAO

Le 28 août 2002, la Banque Centrale a été victime d'un vol à main armée dans ses locaux. Le préjudice subi par la BOA-CÔTE D'IVOIRE à ce titre, est évalué à 100 millions de F CFA. Ce montant inscrit à l'actif du bilan n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation ; la Direction de la Banque nous a indiqué qu'elle attendait un remboursement de la part de la Banque Centrale, à l'instar de ses confrères concernés.

## 2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX ET DU CONTRÔLE INTERNE

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous portons à votre connaissance les principales constatations suivantes :

- L'activité de contrôle interne est assurée en interne par le Contrôle Général qui est rattaché à la Direction Générale. Le Contrôle Général adresse à la Direction Générale des rapports sur l'exécution du planning des contrôles, les anomalies relevées et sur l'avancement et l'application des recommandations.
- La Direction de l'Inspection du Groupe African Financial Holding (AFH) procède à des contrôles mensuels des opérations comptables et effectue des missions ponctuelles de revue du portefeuille.

Toutefois, les interventions du Contrôle Général de la Banque et de l'Inspection du Groupe AFH devraient comporter un volet informatique destiné à vérifier le correct fonctionnement des applications bancaires et l'absence de dysfonctionnement dans le traitement des opérations automatisées telles que le prélèvement des commissions.

- Les politiques générales en matière de crédit et de collecte des dépôts sont définies par le Groupe AFH et la Direction Générale. Elles avaient été actualisées à travers le plan triennal de développement (PTD) 2004-2006 et sont régulièrement mises en œuvre. Ce document précisait en termes quantitatif et qualitatif, les orientations stratégiques vers certains secteurs et types de clientèle. La période triennale étant échue, un nouveau plan triennal de développement (PTD) pour la période 2007-2009 a été adopté au cours de cet exercice. Il a pour principaux axes stratégiques :
  - la poursuite de l'expansion de la Banque ;
  - la maîtrise des risques de toute nature ;
  - le développement de la profitabilité de la Banque ;
  - l'amélioration du professionnalisme des agents.
- Le système de gestion des risques a été renforcé depuis l'exercice dernier par la création d'un poste de " Compliance Officer " ; Directement rattaché à la Direction Générale, le Compliance Officer est chargé de donner son avis sur les risques juridiques liés aux opérations réalisées par la Banque. Son action vise principalement à prévenir et circonscrire les risques de mise en cause de la responsabilité de la Banque.

- La Banque envisage également la mise en place d'un comité d'audit et de risques. Directement rattaché au Conseil d'Administration, ce comité aura pour principale attribution l'examen de la politique générale, la stratégie et l'organisation du contrôle des risques. Nos travaux d'évaluation des procédures de contrôle interne relatives aux opérations avec la clientèle ont fait ressortir les principaux points forts suivants :
- les procédures d'octroi et de suivi de crédits sont écrites et conformes aux règles applicables au sein du Réseau BANK OF AFRICA ;
- il existe une procédure écrite de lutte contre le blanchiment de capitaux et des formations ont été données aux agents sur cette procédure ;
- les réclamations de la clientèle sont recensées et le suivi de leur régularisation formalisé par le Contrôle Général.
- Les axes d'amélioration identifiés sont les suivants :
- les états financiers ou les rapports de certification des comptes des sociétés emprunteuses devraient être systématiquement collectés pour la mise à jour des dossiers de crédit tenus par la Banque ;
- les garanties hypothécaires apportées par les clients devraient être régulièrement réévaluées, notamment par un expert immobilier, afin de s'assurer que la valeur retenue en garantie des engagements est conforme à la valeur actuelle.

### 3. RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les observations suivantes :

- La Banque n'a pas déduit de ses fonds propres effectifs, la provision exigée par la Commission Bancaire lors de son dernier contrôle mais non comptabilisée pour un montant de 100 millions de F CFA. Cette provision est relative au braquage intervenu dans les locaux de la BCEAO ;
- Le ratio de structure du portefeuille est à 1,93 % pour un minimum réglementaire de 60 %.

### 4. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire n° 90-589 du 25 juillet 1990, nous vous informons que les en-cours de crédits accordés aux personnes participant à la

Direction, à l'Administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque s'élèvent à 670 millions de F CFA au 31 décembre 2006, et représentent 11,91 % des fonds propres effectifs de la Banque à cette date.

Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20 %.

Abidjan, le 19 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

**Mazars Côte d'Ivoire**

Armand Fandohan  
Associé

**Ernst & Young**

Caroline Orio  
Expert Comptable diplômé

## ***Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes***

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général adjoint, ou entre la BOA-CÔTE D'IVOIRE et toute autre entreprise dont l'un des Administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, Administrateur ou Directeur (art. 438).

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

## 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2006

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2006.

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### 2.1. Au titre de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

#### **Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)**

*Administrateur concerné :*

Monsieur Paul Derreumaux

*Modalités :*

Emprunt accordé à la BOA-CÔTE D'IVOIRE et subordonné à la garantie de bonne fin des crédits en souffrance de BANORIENT SA et de BANORABE HOLDING SA, cédés à AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) pour 2 439 184,65 euros, soit 1 600 millions de F CFA.

Avec la société AFH - SERVICES

*Administrateur concerné :*

Monsieur Paul Derreumaux

*Modalités :*

La BOA-CÔTE D'IVOIRE a signé avec la société AFH-SERVICES une convention d'assistance technique.

La charge supportée par la BOA-CÔTE D'IVOIRE durant l'exercice 2006 au titre de cette convention s'élève à 232,09 millions de F CFA hors taxes.

#### **Avec la société SCI OLYMPE**

*Administrateur concerné :*

Monsieur Paul Derreumaux

*Modalités :*

Contribution de la BOA-CÔTE D'IVOIRE au financement de la construction de son siège social.

Le solde du prêt consenti, préalablement enregistré en compte courant, s'élève à 638,7 millions de F CFA au 31 décembre 2006. Ce prêt est rémunéré au taux de 5 %.

## **Avec la société AFH-OCÉAN INDIEN**

*Administrateur concerné :*

Monsieur Paul Derreumaux

*Modalités :*

Contribution de la BOA-CÔTE D'IVOIRE à la participation de la holding AFH-OCEAN INDIEN au capital de la BOA-MADAGASCAR pour 78,7 millions de F CFA rémunéré au taux de 10 %. Cette participation a rapporté 7,87 millions de F CFA au 31 décembre 2006.

## **2.2. Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27 juillet 1990**

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et à ses correspondants.

## **Avec la société BOA-BENIN**

Les modalités des conventions liant la BOA-CÔTE D'IVOIRE et la BOA-BÉNIN s'analysent comme suit :

- emprunts interbancaires : l'encours au 31 décembre 2006 est de 2 100 millions de F CFA et les charges d'intérêts enregistrées au titre de l'exercice s'élèvent à 138,7 millions de F CFA ;
- dépôt de garantie de 1 000 millions de F CFA. Ce dépôt est rémunéré au taux de 5 % l'an et a abouti au versement de 50 millions de F CFA de charges d'intérêts ;
- prêts interbancaires, au nombre de quatre, accordés à la BOA-BÉNIN pour 2 600 millions de F CFA. Ces prêts ont occasionné 134,92 millions de F CFA de produits d'intérêts et présentent un encours de 2 600 millions de F CFA au 31 décembre 2006 ;
- garantie à première demande à hauteur de 2 000 millions de F CFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BÉNIN : la commission est fixée à 0,5 % l'an, soit 10 millions de F CFA de produits pour la BOA-CÔTE D'IVOIRE ;
- prêt subordonné de 1 000 millions de F CFA consenti par la BOA-BÉNIN pour une durée de 5 ans et 6 mois et rémunéré au taux de 5,5 %. La charge supportée au titre de l'exercice 2006 s'élève à 55 millions de F CFA ;
- au 31 décembre 2006, le solde du compte courant bancaire de la BOA-BÉNIN dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE est créditeur de 2 410,44 millions de F CFA.

## **Avec la société AFH**

La société AFH a accordé une contre-garantie de 1 000 millions de F CFA à la BOA-CÔTE D'IVOIRE adossée à la garantie de 2 000 millions de F CFA accordée par cette banque à la BOA-BÉNIN, dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

## **Avec la société BOA-NIGER**

Le compte ordinaire ouvert par la BOA-NIGER dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 125,98 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2006.

## **Avec la société BOA-MALI**

Au 31 décembre 2006, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-MALI dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE est de 106,31 millions de F CFA.

## **Avec la société BOA-SENEGAL**

Le compte ordinaire ouvert par la BOA-SÉNÉGAL dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 900,3 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2006.

## **Avec la société BOA-BURKINA FASO**

Au 31 décembre 2006, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-BURKINA FASO dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE est de 136,25 millions de F CFA.

## **Avec la société BOA-KENYA**

Au 31 décembre 2006, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-CÔTE D'IVOIRE dans les livres de la BOA-KENYA est de 170,09 millions de F CFA.

Abidjan, le 19 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

### **Mazars & Guérard**

Armand Fandohan  
Associé

### **Ernst & Young**

Caroline Orio  
Expert Comptable diplômé

## Bilan

Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

### Actif

Actif	Exercice 2005	Exercice 2006
CAISSE	1 157 910 002	1 341 197 201
CRÉANCES INTERBANCAIRES	22 281 991 690	34 779 133 516
• à vue	14 542 252 547	25 676 618 256
· banque centrale	12 814 823 193	2 300 569 395
· trésor public, CCP	0	20 000 000 000
· autres établissements de crédit	1 727 429 354	3376 048 861
• à terme	7 739 739 143	9 102 515 260
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	69 863 589 076	69 128 799 271
• portefeuille d'effets commerciaux	6 749 799 086	6 898 233 666
· crédits de campagne	0	0
· crédits ordinaires	6 749 799 086	6 898 233 666
• autres concours à la clientèle	24 763 018 772	34 957 087 191
· crédits de campagne	1 049 822 527	828 747 205
· crédits ordinaires	23 713 196 245	34 128 339 986
• comptes ordinaires débiteurs	38 350 771 218	27 273 478 414
• affacturage	0	0
TITRES DE PLACEMENT	7 787 224 000	7 510 204 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	733 785 556	1 163 206 258
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	197 551 941	103 927 885
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 960 918 768	3 646 590 910
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS	0	0
AUTRES ACTIFS	4 974 092 572	2 996 061 159
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	522 235 845	976 660 456
ECARTS D'ACQUISITION	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>110 479 299 450</b>	<b>121 645 780 656</b>

Hors Bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 976 889 634	17 836 906 648
• engagements de financement	3 254 131 539	4 393 923 743
· en faveur d'établissements de crédit		
· en faveur de la clientèle	3 254 131 539	4 393 923 743
• engagements de garantie	15 722 758 095	13 442 982 905
· d'ordre d'établissements de crédit	3 968 047 270	2 237 523 788
· d'ordre de la clientèle	11 754 710 825	11 205 459 117
• engagements sur titres		

## Passif

Passif	Exercice 2005	Exercice 2006
DETTES INTERBANCAIRES	22 369 436 521	16 908 340 562
• à vue	4 415 143 841	3 980 024 142
· trésor public, CCP		
· autres établissements de crédit	4 415 143 841	3 980 024 142
• à terme	17 954 292 680	12 928 316 420
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	76 621 802 439	91 596 954 693
• comptes d'épargne à vue	2 160 676 568	2 517 984 044
• comptes d'épargne à terme		
• bons de caisse	2 769 766 166	2 155 175 789
• autres dettes à vue	43 178 717 030	43 541 228 774
• autres dettes à terme	28 512 642 675	43 382 566 086
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	1 035 421 485	1 895 459 447
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	3 022 739 578	2 333 257 162
ECARTS D'ACQUISITION		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	311 381	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS	2 600 000 245	2 600 000 245

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	435 423 370	523 423 370
CAPITAL	2 500 000 000	3 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
RÉSERVES	1 155 286 098	1 454 699 120
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	9 458 186	1 965 311
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	729 420 147	1 331 680 746
TOTAL DU PASSIF	110 479 299 450	121 645 780 656

Hors bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS REÇUS	64 744 624 995	73 402 227 641
• engagements de financement	0	0
· reçus d'établissements de crédit		
· reçus de la clientèle		
• engagements de garantie	64 744 624 995	73 402 227 641
· reçus d'établissements de crédit	7 604 502 485	7 286 325 233
· reçus de la clientèle	57 140 122 510	66 115 902 408
• engagements sur titres		

## Résultat

Résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

### Charges

Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	3 726 983 317	3 917 385 077
• sur dettes interbancaires	1 161 371 857	1 326 597 564
• sur dettes à l'égard de la clientèle	2 565 611 460	2 590 787 513
• sur dettes représentées par un titre		
• autres intérêts et charges assimilées		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	25 718 912	72 554 288
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	104 370 030	36 727 273
• charges sur titres de placement		
• charges sur opérations de change	104 370 030	36 727 273
• charges sur opérations de hors bilan		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	80 500	20 713 771
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	3 206 580 862	3 491 899 322
• frais de personnel	1 034 440 174	1 204 464 648
• autres frais généraux	2 172 140 688	2 287 434 674
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	271 572 881	440 298 739
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	2 115 303 546	1 774 733 330
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 423 943	40 176 570
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	184 998 277	285 034 757
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	205 634 818	192 646 008
RÉSULTAT	729 420 147	1 331 680 746
TOTAL DES CHARGES	10 577 087 233	11 603 849 881

## Produits

Produits	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	6 960 589 967	8 106 047 316
• sur créances interbancaires	376 303 078	860 465 443
• sur créances sur la clientèle	6 584 286 889	7 245 581 873
• sur titres d'investissement		
• autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	2 001 258 667	2 019 685 643
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	1 349 273 224	1 208 588 075
• produits sur titres de placement	477 306 642	389 756 373
• dividendes et produits assimilés	115 429 509	64 946 649
• produits sur opérations de change	364 485 363	393 011 630
• produits sur opérations de hors bilan	392 051 710	360 873 423
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	141 761 935	147 109 060
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	554 355	1 513 250
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	123 649 085	120 906 537
PERTES		
TOTAL DES PRODUITS	10 577 087 233	11 603 849 881

## Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	6 960 589 967	8 106 047 316
• sur créances interbancaires	376 303 078	860 465 443
• sur créances sur la clientèle	6 584 286 889	7 245 581 873

• sur titres d'investissement		
• autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-3 726 983 317	-3 917 385 077
• sur dettes interbancaires	-1 161 371 857	-1 326 597 564
• sur dettes à l'égard de la clientèle	-2 565 611 460	-2 590 787 513
• autres intérêts et charges assimilées		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	3 233 606 650	4 188 662 239
PRODUITS DE COMMISSIONS	2 001 258 667	2 019 685 643
CHARGES DE COMMISSIONS	-25 718 912	-72 554 288
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	1 975 539 755	1 947 131 355
RÉSULTATS NETS SUR		
• opérations sur titres de placement	477 306 642	389 756 373
• dividendes et opérations assimilées	115 429 509	64 946 649
• opérations de change	260 115 333	356 284 357
• opérations de hors bilan	392 051 710	360 873 423
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	1 244 903 194	1 171 860 802
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	141 761 935	147 109 060
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-80 500	-20 713 771
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-3 206 580 862	-3 491 899 322
• frais de personnel	-1 034 440 174	-1 204 464 648
• autres frais généraux	-2 172 140 688	-2 287 434 674
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-271 572 881	-440 298 739
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 117 577 291	3 501 851 624
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-2 115 303 546	-1 774 733 330

EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG		
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	1 002 273 745	1 727 118 294
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-5 869 588	-38 663 320
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-61 349 192	-164 128 220
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-205 634 818	-192 646 008
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	729 420 147	1 331 680 746

## Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2007

### Première Résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2006, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2006 se solde par un bénéfice de 1 331 680 746 F CFA après une dotation aux amortissements de 440 290 739 F CFA, une provision pour risques généraux de 88 000 000 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 192 646 008 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2006.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

### Deuxième Résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 331 680 746
RÉSERVE LÉGALE (15 % DU RÉSULTAT)	199 752 112
REPORT À NOUVEAU ANTÉRIEUR	1 965 311
DIVIDENDE (20 % DU CAPITAL)	600 000 000
RÉSERVE FACULTATIVE	530 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	3 893 945

### Troisième Résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 12 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 760 F CFA par action de 10 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1er juin 2007 par estampillage du coupon n°8 de l'action remise à chaque actionnaire.

## **Quatrième Résolution**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de la nomination de Monsieur René FORMEY de SAINT LOUVENT comme Administrateur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

## **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

## Annexes

### 1 Note sur les principes et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE) ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

### 2 Méthodes et principes comptables appliqués par rubrique

#### 2.1. Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

#### 2.2. Créances sur la clientèle

Conformément aux dispositions du plan comptable bancaire, les crédits à la clientèle sont ventilés suivant leur durée initiale définie comme suit :

crédits à court terme	inférieur à deux ans
crédits à moyen terme	entre deux et dix ans
crédits à long terme	Supérieur à dix ans

#### 2.3. Provisions pour dépréciation des créances en souffrances

- Classification des créances en souffrance  
Les crédits en souffrance comprennent les créances impayées ou immobilisées, les créances douteuses et litigieuses :
  - les créances impayées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement.
  - les créances immobilisées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté.
  - les créances douteuses et litigieuses sont des créances présentant un risque probable ou certain de non recouvrement.
- Composition des créances douteuses et litigieuses
- La BOA-CÔTE D'IVOIRE a changé de dénomination sociale en 1996 à la suite de la cession au profit du Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) de 86 % du capital de l'UBCI-BANAFRIQUE représentant la participation de la BANORABE. Les engagements en souffrance figurant à l'actif du bilan de la BOA-CÔTE D'IVOIRE comprennent les créances douteuses et litigieuses issues de l'ancienne gestion

BANAFRIQUE ainsi que celles résultant de la nouvelle gestion de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

- Règles de provisionnement des créances douteuses et litigieuses  
Les créances en souffrance font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas. L'instruction n° 94-05 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire définit les règles minimales de provisionnement des risques en souffrance. Ces règles ont été modifiées à compter du 1er janvier 2000 par l'instruction n° 2000/01/RB du 1er janvier 2000.

## 2.4. Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

## 2.5. Comptabilisation des opérations d'encaissement

Les opérations d'encaissement pour lesquelles la Banque reçoit des valeurs (effets commerciaux, chèques, avis de prélèvement, titres et coupons) pour présentation au paiement, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, sont enregistrées conformément aux dispositions contenues dans l'instruction n° 94-14 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire.

Les opérations d'encaissement concernent les effets commerciaux escomptés, les valeurs reçues à l'encaissement avec crédit immédiat et les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles.

Conformément aux dispositions contenues dans l'instruction n° 94-14 du 16 août 1994, les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles sont enregistrées dans des comptes de hors bilan.

## 2.6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement informatique qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

## 2.7. Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon le principe du coût historique. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire, sur la base des taux suivants:

MATÉRIEL ET OUTILLAGE D'EXPLOITATION	10 %
MOBILIER D'EXPLOITATION	10 %
MATÉRIEL DE TRANSPORT	33,33 %
MATÉRIEL INFORMATIQUE	25 %
AGENCEMENT, INSTALLATION	10 %

MATÉRIEL ET MOBILIER DE LOGEMENT	10 %
CONSTRUCTION	5 %

## 2.8. Provisions réglementées

Le montant de cette rubrique correspond à la provision spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long termes dont la constitution est autorisée par l'article 6-III-C-F du Code Général des impôts. La Banque BOA-CÔTE D'IVOIRE a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31/12/1998.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est limitée à 5 % du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5 % du montant total de l'encours des crédits à long et moyen terme.

## 2.9. Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation par rapport à leur valeur intrinsèque correspondant à la quote-part de l'actif net détenue.

## 2 Observations sur le bilan

### 2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	22 281	19 269	34 779	13 808
De 1 mois à 3 mois				
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans		2 100		
De 2 ans à 5 ans		1 000		2 100
Plus de 5 ans				1 000
<b>TOTAL</b>	<b>22 281</b>	<b>22 369</b>	<b>34 779</b>	<b>16 908</b>

## 2.2 Opérations avec la clientèle

### 2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

En millions de F CFA

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	45 535	56 429	43 173	72 269
De 1 mois à 3 mois	2 089	9 003	2 565	3 739
De 3 mois à 6 mois	4 154	4 276	2 669	4 870
De 6 mois à 2 ans	7 985	802	9 820	5 483
De 2 ans à 5 ans	6 548	6 112	7 122	5236
Plus de 5 ans	361		645	
Créances en souffrance	3192		3 135	
<b>Total</b>	<b>69 864</b>	<b>76 622</b>	<b>69 129</b>	<b>91 597</b>

### 2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

En millions de F CFA

Agents économiques	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	3 828	17 157	1 262	7 287
Sociétés d'État et établissements publics	66 036	52 670	67 867	80 780
État et organismes assimilés		6 795		3 530
<b>TOTAL</b>	<b>69 864</b>	<b>76 622</b>	<b>69 129</b>	<b>91 597</b>

### 2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2005*	Au 31/12/2006*
Créances douteuses	10 549	11 797
Provisions pour dépréciation	-9 190	-10 235
<b>CRÉANCES DOUTEUSES NETTES</b>	<b>1 359</b>	<b>1 562</b>

## 2.3 Immobilisations financières

\* En millions F CFA

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
• BANK OF AFRICA - BÉNIN	250	250	7 500	3%
• BANK OF AFRICA - SENEGAL	10	10	1 500	1%
• BANK OF AFRICA - KENYA	410	410	3 825	11%
• AFRIC INVEST	98	98	1 866	5%
Sous total	813	813		
Dans les autres sociétés et sociétés immobilières				
• AISSA Sarl	7	7	42	17%
• AFH-Océan Indien	79	79	1 312	6%
• SCI OLYMPE	90	90	200	45%
• AFH	154	154	11 896	1%
• SHBR	18	18	632	3%
• CTMI	1	1	44	2%
• TITRES ET DIVERS STES	1	1		
Sous total	350	350		
Total participations	1 163	1 163		

## 2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2005*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2006*
Immobilisations en cours	6	14	-19	1
Immobilisations brutes	415		-43	372
Amortissements cumulés	-223	-47		-270
TOTAL NET	198	-33	-62	103

## 2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2005*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2006*
Immobilisations brutes				
• Immobilisations en cours	75	493	442	126
• Immobilisations d'exploitation	4 146	1 008		5 154
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements				
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	-1 260	374		-1 634
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 961</b>	<b>1 875</b>	<b>442</b>	<b>3 646</b>

## 2.6 Autres actifs/passifs

### 2.6.1. Autres actifs

Nature	2005*	2006*
Débiteurs divers	87	355
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	3 317	1 447
Valeurs à rejeter en compensation	1 105	742
Dépôts et cautionnements	33	59
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	432	393
<b>TOTAL</b>	<b>4 974</b>	<b>2 996</b>

### 2.6.2. Autres passifs

Nature	2005*	2006*
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Créditeurs divers	564	804
Dettes rattachées	471	1 092
Divers		
<b>TOTAL</b>	<b>1 035</b>	<b>1 896</b>

## 2.7 Comptes d'ordre et divers

### 2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2005*	2006*
Charges comptabilisées d'avance	20	101
Produits à recevoir	382	586
Divers	120	257
<b>TOTAL</b>	<b>522</b>	<b>944</b>

### 2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2005*	2006*
Charges à payer	555	538
Produits perçus d'avance	80	73
Divers	2 388	1 722
<b>Total</b>	<b>3 023</b>	<b>2 333</b>

## 2.8 Provisions pour risques et charges

## 2.9. Capitaux propres

### 2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant au 31/12/2005*	Affectation du résultat*	Autres mouvements*	Montant au 31/12/2006*
F.R.B.G.	412		88	500
Provision réglementées	23			23
Réserve légale	399	109		508
Réserves réglementées	3			3
Autres réserves	754	190		944
Capital social	2 500		500	3 000
Report à nouveau	9	-7		2
Résultat 2005	729	-729		
Résultat 2006			1 332	1 332
<b>TOTAL</b>	<b>4 829</b>	<b>-437,5</b>	<b>1 920</b>	<b>6 312</b>

## 2.9.2. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation):

1999	23
2000	11
2001	156
2002	-32
2003	-7
2004	223
2005	39
2006	88

## 2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE s'élève à 3 000 millions de F CFA. Il est composé de 300 000 actions de 10 000 F CFA. La structure de l'actionariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
African Financial Holding	73,60%
BANK OF AFRICA - BÉNIN	1,90%
Entreprises Ivoiriennes	5,80%
Particuliers Ivoiriens	7,40%
SFI	2,50%
Particuliers Étrangers	4,70%
ATTICA S.A.	4,10%

## 3 Engagements hors bilan

Nature	2005*	2006*
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 977	17 837
ENGAGEMENTS REÇUS	64 745	73 402

## 4 Observations sur le compte de résultat

### 4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2005*	2006*
Sur créances interbancaires		
• A vue	155	147
• A terme	221	713
Sur créances sur la clientèle		
• Créances commerciales	804	814
• Autres crédits à court terme	876	741
• Comptes ordinaires débiteurs	2 886	3 454
• Crédits à moyen terme & long terme	2 018	2 237
TOTAL	6 960	8 106

### 4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2005*	2006*
Sur dettes interbancaires		
• A vue	140	219
• A terme	1 022	1 107
Sur dettes à l'égard de la clientèle		
• A vue	2 341	543
• A terme	224	2 048
TOTAL	3 727	3 917

### 4.3 Commissions

Nature	2005*	2006*
Commissions perçues (produits)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	13	73
• Sur opérations avec la clientèle	1 988	1 947
Commissions versées (charges)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	-12	-59
• Sur opérations avec la clientèle	-14	-13
TOTAL	1 975	1 948

## 4.4 Frais généraux d'exploitation

### 4.4.1. Frais de personnel

Nature	2005*	2006*
Salaires et traitements	834	988
charges sociales	200	216
<b>TOTAL</b>	<b>1 034</b>	<b>1 204</b>

### 4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2005*	2006*
Impôts, taxes et versements assimilés	266	319
Redevance de crédit bail		
Loyers	256	107
Entretien et réparations	110	165
Primes d'assurance	49	44
Intermédiaires et honoraires	711	767
Publicité, publications et relations publiques	32	86
Déplacements missions et réceptions	57	76
Frais postaux et frais de télécommunications	170	200
Achats non stockés de matières et fournitures	304	260
Frais/conseil et assemblée (Jetons de présence)	17	40
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	200	223
<b>TOTAL</b>	<b>2 172</b>	<b>2 287</b>

## 4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2005*	2006*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	272	440
• Des immobilisations hors exploitation		
Reprises		
<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>440</b>

## 4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2005*	2006*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	2 549	2 134
Dotation aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif	40	75
Dotations aux provisions pour risques et charges		88
Pertes sur créances irrécouvrables	566	641
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-1 014	-1 089
Reprises de provisions sur autres éléments	0	-43
Reprises de provisions pour risques et charges	-26	-31
Récuperations sur créances amorties		
<b>Total</b>	<b>2 115</b>	<b>1 775</b>

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectifs moyens

Catégories	2005	2006
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	20	25
Gradés	62	54
Employés	17	31
Personnel non bancaire	6	5
Personnel temporaire	6	
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>118</b>

### 5.2 Contrevaieur des comptes en devises

Nature	2005*	2006*
<b>ACTIF</b>		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	153	278
• Correspondants bancaires	5 291	7 856
Valeurs à l'encaissement et divers	1	12
<b>PASSIF</b>		
Opérations de trésorerie		

• Correspondants bancaires	4	3
• Refinancements		
• Autres sommes dues		
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires	1 435	3 469

## 5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2005

Nature	Affectation (F CFA)
Bénéfice	1 331 680 746
Réserve légale (15% du résultat)	199 752 112
Report à nouveau antérieur	1 965 311
Dividendes	600 000 000
Réserve facultatif	530 000 000
Report à nouveau	3 893 945

## 6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social*	2 000	2 000	2 500	2 500	3 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	200 000	200 000	250 000	250 000	300 000
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*</b>					
• Chiffre d'affaires	7 677	8 264	9 841	10 577	12 693
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	2 422	3 396	3 330	3 321	3 740
• Impôt sur les bénéfices	16	15	318	205	193
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	23	80	643	729	1 332
<b>RÉSULTATS PAR ACTION**</b>					
• Après impôts, avant amortissements et provisions	12 027	16 905	12 048	12 464	11 824
• Après impôts, amortissements et provisions	113	400	2 572	2 918	4 439
<b>PERSONNEL</b>					
• Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice	73	92	92	114	118
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	706	770	850	834	988
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	16	74	76	200	216

\* En millions de F CFA

\*\* En F CFA